PROCÈS VERBAL
PÔLE ARBITRAGE
MERCREDI 21 MAI 2025

Présents : Benjamin HAUTIER (Responsable Pôle Arbitrage et secrétaire de séance), Aubin SOLER (Président CDA), Quentin BERTHELET (Vice-Président en charge du Pôle Promotion de l'Arbitrage), Jonathan BLONDY (Président de District), José DA SILVA (Représentant des arbitres au Comité Directeur), Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24), Emeline NIERICHLO, Serge BATTOU, Didier BOUYNE, Dimitri DELERUE, Arnaldo DOS SANTOS, Pascal GRAULIERE, Thierry JACQUEMET et Serge VESSOT.

Excusés : Christelle BIBIE (Raison associative), Bastien FRISCIA, Camille KHIAL, Nathalie LONGUEVILLE, Théo LE DEVEHAT et Tom-Elie MATHIEU (Raison professionnelle ou scolaire), Victor DELACOUR, Cyrille DELAFORGE et Jérôme POTIER (Raison familiale) et Mathieu DE MATOS (Représentant de la commission technique).

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de Cent euros (100€).

OUVERTURE PAR QUENTIN BERTHELET

Après concertation entre Benjamin HAUTIER, Responsable du Pôle Arbitrage et Quentin BERTHELET, il avait été convenu que ce dernier animerait et mènerait les débats lors de cette réunion.

Quentin BERTHELET assure donc l'ouverture en souhaitant la bienvenue aux membres présents, les remerciant pour leur présence en pleine semaine. Il évoque ensuite l'ordre du jour rappelant que désormais, quand cela sera possible, les documents seront envoyés en amont pour un gain de temps lors des séances plénières.

VALIDATION DES CLASSEMENTS DE FIN DE SAISON – VOIR ANNEXE 1

Quentin BERTHELET rappelle les critères de notation par niveaux, qui sont pour rappel notés noir sur blanc dans les deux circulaires publiées en début de saison et en février de la saison en cours.

Il présente ensuite les classements qui sont annexés au présent PV.

Départementale 1 :
Benjamin HAUTIER précise que Lucas MARLIER, un temps incertain sur sa poursuite d'activité a décidé de finalement poursuivre la fonction d'arbitre la saison prochaine.

Considérant que le championnat de D1 Séripub Kappa restera à 14 équipes sur décision du Comité Directeur du District.
Considérant les besoins en désignation de 7 arbitres par week-end,
Considérant qu'il est idéal que les arbitres officient un week-end sur deux sur leur niveau d'affectation et que le recours aux arbitres régionaux, bien qu'étant un apport, doit être limité au maximum,
Considérant que la circulaire relative aux montées/descentes et aux affectations 2025/2026 évoquait un effectif cible de 13 arbitres en D1,
Il est proposé de passer cet effectif cible à 14 arbitres, soit autant d'arbitres que d'équipes, étant donné que si le championnat devait repasser ultérieurement à 12 équipes, le nombre d'arbitres serait alors égalisé,
Il est enfin proposé qu'en cas d'échec d'un arbitre D1 au test physique avant le 31 août, un arbitre D2 serait nommé réserviste, sous condition de respect de la circulaire par cet arbitre.

Vote : Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0
NB : Aubin SOLER ne participe pas au vote.

Le classement D1 est alors présenté à son tour et validé à l'unanimités des présents.
NB : Aubin SOLER ne participe pas à la validation de cette poule.

Le classement D2A est présenté à son tour et validé à l'unanimité des présents.

Le classement D2B est présenté à son tour et validé à l'unanimité des présents.
NB : José DA SILVA et Pascal GRAULIERE ne participent pas à la validation de cette poule.

Le classement D3A est présenté à son tour et validé à l'unanimité des présents.

Le classement D3B est présenté à son tour et validé à l'unanimité des présents.

Le classement AAG1 est présenté à son tour et validé à l'unanimité des présents.
(LABROUSSE en rouge).
NB : Didier BOUYNE ne participe pas à la validation de cette poule.

Le classement AAG2 est présenté à son tour et validé à l'unanimité des présents.

VALIDATION DES DÉSIGNATIONS SUR LES FINALES DE CHAMPIONNAT

Conformément aux dispositions votées lors de la dernière réunion du Pôle Arbitrage, les arbitres ayant été sélectionnés pour officier sur des finales de coupe ne sont pas éligibles à une finale de championnat, même s'ils terminent major de catégorie.

Finale du championnat de Départemental 2 :

Central : Steve SABATIER (les deux premiers faisant des finales de coupe)

AA1 : Patrick PRADELOU (les deux premiers faisant des finales de coupe)

AA2 : Pierric FAYARD (juste derrière Steve au classement)

4ème : Xavier MORTASSAGNE (le suivant au classement)

Réserviste (si un arbitre sélectionné est indisponible ou si un des clubs finalistes est un club couvert par un des arbitres, un glissement des arbitres sera effectué et le réserviste sera désigné 4ème arbitre de la finale) : Christophe DUMONT

Délégué : À définir

Finale du championnat de Départemental 3 :

Central : Armand ALIKAJ (major des deux poules)

AA1 : Didier BOUYNE (le suivant après Patrick en AAG1)

AA2 : Raphaël COUTURE (premier de l'autre poule)

4ème : Christophe BESSON (le meilleur second de poule)

Réserviste (si un arbitre sélectionné est indisponible ou si un des clubs finalistes est un club couvert par un des arbitres, un glissement des arbitres sera effectué et le réserviste sera désigné 4ème arbitre de la finale) : Fabrice PONS (le second de l'autre poule faisant une finale de coupe)

Délégué : À définir

Finale du championnat de Départemental 4 :

Central : Nicolas IMBERT (major des deux poules)

AA1 : Jean Marie DOMIERACKI (major AAG2)

AA2 : Fabrice ENCARNACAO (premier de l'autre poule)

4ème : Théophile VIALA (meilleure note écrit D3NP)

Réserviste (si un arbitre sélectionné est indisponible ou si un des clubs finalistes est un club couvert par un des arbitres, un glissement des arbitres sera effectué et le réserviste sera désigné 4ème arbitre de la finale) : Aliou BA (second de poule)

Délégué : À définir

Vote : Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0
NB : Didier BOUYNE ne participe pas au vote.

REMPLACEMENT D'ARBITRE SUR LES FINALES DE COUPE

Anaïs DUPONT était désigné Arbitre Assistante 2 sur la finale de la Coupe de Dordogne Féminines à 11. À la suite d'une blessure constatée par la production d'un certificat médical en bonne et due forme, elle est au regret de déclarer forfait pour cette désignation. Par conséquent, après échange et dans l'objectif de maintenir une arbitre féminine sur ce poste, le nom de Marine MOUILLEVOIS est proposé. Afin de parfaire sa formation sur l'assistanat, elle sera désignée dimanche 25 mai 2025 en tant qu'assistante sur la rencontre de Départementale 4 opposant PETIT BERSAC et le FC LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC 3.

Le choix des quatrièmes arbitres des finales de Coupe sera effectué par un vote en bureau avant le 28 mai 2025.

VALIDATION DES AFFECTATION STAGIAIRES

Dimitri DELERUE présente le process de réflexion ayant amené aux propositions d'affectation des stagiaires pour la saison prochaine. Celui-ci est basé sur les rapports d'accompagnements ainsi que sur les différents retours d'expérience des arbitres sur leur auto-évaluation à officier seul. Le document récapitulatif a été envoyé à l'ensemble des membres du Pôle Arbitrage.

Aucune question n'émanant de cet envoi, la liste est validée à l'unanimité des présents.
L'ensemble des catégories seront mises à jour au 01er juillet informatiquement par Benjamin HAUTIER lors du suivi des renouvellements.

PAROLE AU PRÉSIDENT, JONATHAN BLONDY

Jonathan BLONDY annonce l'arrivée des trois kits oreillettes. Les arbitres seront autorisés par le Comité Directeur du 26 mai 2025 à expérimenter le dispositif le 01er juin sur la dernière journée de Départementale 1 Séripub Kappa. En cas de test concluant, l'utilisation des oreillettes sera possible lors des finales de coupe des 7&8 juin, de même que l'utilisation futures sur certaines compétitions ou démarches pédagogiques.

Il annonce que les Présidents de District ont reçu les fiches de postes des CTDA de la part de la FFF. L'instance ne donnera pas suite à la proposition d'embauche pour des raisons financières. En effet, la configuration géographique offre la possibilité d'un poste à mi-temps uniquement avec malgré tout un reste à charge de 15 000€. Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin prochain sera annoncé la création de 2 à 3 postes de Chargés de Mission Départementaux. Ceux-ci seront nommés par le Comité Directeur. Ils seront soumis à une convention d'objectif (notamment une dizaine de sensibilisations par saison à effectuer chacun), à une charte éthique. Leurs frais de déplacement seront remboursés et une dotation matérielle leur sera attribuée.
Jonathan BLONDY évoque une grosse avancée pour la Dordogne et un budget alloué qui tournerait autour des 1 000 à 1 500€. Le Pôle Arbitrage devra proposer 3 noms avant le 10 juin prochain.

Il informe avoir été contacté ce jour par Brice COLLONNAZ, futur Président de la Commission Régionale de Fidélisation des Arbitres. Un référent par Département devra être nommé, et un échange a été opéré dans la fin de journée avec Serge VESSOT afin de prendre ce rôle. Ce dernier a accepté la proposition et le Président l'en remercie.

Il revient ensuite sur l'expérimentation du Label Arbitrage à l'US BACHELIÈRE, avec des retours très positif des clubs (50 enfants, parents et clubs séduits). Un plateau U9 devra être ciblé à la rentrée avec le même format d'expérimentation sur les quatre Périgord. Il termine sur le sujet en informant que Bertrand MENARD a accepté de faire partie du Pôle Arbitrage en qualité de membre coopté en charge du Label Arbitrage. Les membres se félicitent de cet accord.

Jonathan BLONDY demande au Pôle Arbitrage d'amorcer un travail autour d'une FIA simplifiée accessible aux jeunes de 12 ans, qui ne peuvent prétendre aux FIA standards. Sa mise en application devra se faire sur deux dates en période de vacances scolaires obligatoirement. Ces jeunes pourraient officier sur les U13 de façon légale et encadrée par le District Dordogne Périgord.
Serge BATTOU confirme que ce process avait été testé en région parisienne et fonctionnait.
Charge désormais de créer le contenu sur une journée de formation, de trouver un nom à cette formation.

Jonathan termine en évoquant la nomination de la prochaine CRA qui a été actée par le Comité de Direction de la LFNA, à compter du 01er juillet prochain. Il explique le fonctionnement et énonce les différents membres de cette CRA qui devrait faire progresser l'arbitrage néo-aquitain.
Olivier THUAL pilotera la CRA en tant que Président, épaulé de deux Vice-Présidents, Hakim MAAHOUDI et Béatrice MATHIEU. Feront partie des membres Bertrand JOUANNAUD, ex-arbitre

international, Mélissa ROSSIGNOL, assistante FIFA, David PLAINCHAMP, ex arbitre expérimenté national et spécialiste du football diversifié. Pierre LANZERAY et Philippe COLLIN seront en charge des désignations.
La Dordogne sera représentée par Quentin BERTHELET en charge de la formation et des jeunes, et par Jean Robert CLOFF, représentant de la commission d'appel.

Enfin, une ouverture de poste pour un salarié est envisagée pour travailler notamment sur l'administratif de la CRA et la saisie des désignations.

PAROLE À L'UNAF24 – PATRICK BUFFIERE

Patrick BUFFIERE remercie le Pôle Arbitrage pour la présence sur la réunion régionale à SARLAT le 17 mai 2025 de Serge BATTOU. Il remercie également Jonathan BLONDY pour sa présence l'après-midi dans un agenda bien chargé.

Il se réjouit de voir une grande variété d'arbitres désignés sur les finales cette saison notamment avec différents arbitres en championnat et en coupe.

Il rappelle la tenue du loto de l'UNAF24 à ATUR vendredi 24 mai 2025. Un loto en ligne sera organisé conjointement par l'UNAF24 et le District le 11 août 2025.

Il est ravi d'avoir pu rencontrer François GRENET, Président de la LFNA qu'il trouve très humain. Il annonce sa présence à la soirée de fin de saison des arbitres le vendredi 27 juin 2025 et rappelle la tenue de la journée de fin de saison de l'UNAF24 à CELLES le dimanche 6 juillet 2025.

TOUR DE TABLE

Arnaldo DOS SANTOS rappelle l'importance que les observateurs reçoivent également les classements par poule. Benjamin HAUTIER lui répond que cela fait en effet partie du process pour un retour d'expérience complet.

José DA SILVA revient sur la journée test du Label Arbitrage.

Serge BATTOU demande si le travail sur la répartition des observateurs avance pour 2025/2026. Quentin BERTHELET lui répond que cela sera adressé au bureau dans un premier temps sous quinzaine.

Didier BOUYNE demande s'il est possible de réinstaurer des échanges notamment avec le Lot-et-Garonne, et si sur ce Département précisément, il peut servir d'intermédiaire. Accord de Jonathan BLONDY.

Pascal GRAULIERE annonce qu'il accompagnera 5 arbitres féminines dans le Lot et Garonne pour le stage féminin des 24&25 mai. A cette occasion, Manon MERZEAU et Manon THIRANT passeront leur examen régional. Le Pôle Arbitrage le remercie pour sa présence.

Dimitri DELERUE confirme les dires de José DA SILVA sur le Label Arbitrage et demande le process mis en œuvre sur les désignations des demi-finales jeunes, durant lesquelles seuls des arbitres Séniors sont désignés. Une réponse lui est apportée.

Serge VESSOT remercie le Pôle Arbitrage et l'instance pour la confiance accordée.

Benjamin HAUTIER propose que dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles et le harcèlement dans le sport à laquelle le District est partie prenante, les observations ou accompagnements d'arbitres mineurs soient réglementées dans le prochain Règlement Intérieur. Pour tout débriefing, la présence d'un parent ou d'un autre adulte sera indispensable.

Quentin BERTHELET remercie à nouveau les membres présents pour le travail efficace et invite chacun à réfléchir à des process facilitant le travail et permettant d'alléger l'esprit et de travailler intelligemment.

Le Responsable du Pôle Arbitrage, (Secrétaire de séance)	Le Président de CDA
Benjamin HAUTIER.	Aubin SOLER.

ANNEXE 1 – CLASSEMENTS DE FIN DE SAISON DES ARBITRES 2024/2025

L'ensemble des classements et affectations sont établis conformément à la circulaire de début de saison et à celle relative aux classements de fin de saison et à l'affectation des arbitres départementaux pour la saison 2025/2026. Les classements ont été établis afin de coller au plus proche des effectifs cibles annotés dans la circulaire relative aux classements de fin de saison et à l'affectation des arbitres départementaux pour la saison 2025/2026. Ils deviendront définitifs après validation par la réunion du Comité Directeur du District Dordogne Périgord du 26 mai 2025 et après éventuelles procédures en cours.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de Cent euros (100€).

CLASSEMENT DÉPARTEMENTAL 1

	CLASSEMENT	AFFECTATION 25/26
SOLER	1	D1
MENARD	2	D1
SABATIER	3	D1
FAYARD	4	D1
MORTASSAGNE	5	D1* - SRTP
DUMONT	6	D1
GONTHIER	7	D1
MOREAU	8	D1
ETCHART	9	D1
KHALDI	10	D1* - SRTP
MARLIER	11	D2

* Sous réserve de réussite au test physique

CLASSEMENT DÉPARTEMENTAL 2

	CLASSEMENT	AFFECTATION 25/26
ALIKAJ	1	D1
BESSON	2	D1 * - SRTP
PONS	3	D2
PAYEUR	4	D2
EHRISMANN	5	D2
GRANDCOIN	6	ARRET
LAVERGNE	7	D2
DURAND	8	D2
BELMON	9	D3

	CLASSEMENT	AFFECTATION 25/26
COUTURE	1	D1
RONGIERAS	2	D1 * - SRTP
MAFFIOLETTI	3	D2
CARRIER	4	D2
GRAULIERE	5	D2
DA SILVA	6	D2
ZGHAL	7	D2
CUBERTAFON	8	D3
DI PIERRO	GEL MEDICAL	D2
RICARD	GEL MEDICAL	D2

* Sous réserve de réussite au test physique

CLASSEMENT DÉPARTEMENTAL 3 PROMOTIONNELS

	CLASSEMENT	AFFECTATION 25/26
ENCARNACAO	1	D2
BA	2	D3 - THEORIE*
BURROWS	3	D3 - THEORIE*
HENNON	4	D2
MEYO TURPAUD	5	D3
MENERET	6	D3
ROBIDOU	7	ARRET
GRAND	8	D3
OUDANE	9	D3NP
NEBOUT	10	D3NP

	CLASSEMENT	AFFECTATION 25/26
IMBERT	1	D2
BECK	2	D2
BESSON	3	D3
BASTIEN	4	D3
ROBERT	5	D3
PEUBRIER	6	D3
LADEUIL	7	D3
FAUVEL	8	D3
MARCETEAU	9	D3NP
BACAR	ANNEE SABBATIQUE	D3

* Note théorique inférieure à 10/20

CLASSEMENT ASSISTANTS SPECIFIQUES – GROUPE 1

	CLASSEMENT	AFFECTATION 25/26
THIRANT	1	CANDIDAT AAR2*
TIGOULET	2	
PRADELOU	3	
BOUYNE	4	
TASSIC	5	
LABROUSSE	6	AAG2
MANAA	7	CANDIDAT AAR2 **

* Sous réserve de réussite aux tests écrits de la LFNA

** Promotion accélérée en janvier 2025. Sous réserve de réussite aux tests écrits de la LFNA

CLASSEMENT ASSISTANTS SPECIFIQUES – GROUPE 2

	CLASSEMENT	AFFECTATION 25/26
DOMIERACKI	1	AAG1
FOUCHET	2	AAG2 – THEORIE*
ROUX	3	AAG1
ROCHE	4	AAG2
DELAGE	5	AAG2
DAVID	6	AAG2
DUPONT	7	ARRET
PEYROU	GEL MEDICAL	AAG2
DOYEN	GEL MEDICAL	AAG2
VIGNERON	GEL MEDICAL	AAG2

* Note théorique inférieure à 10/20